

# Conditions Générales de Vente et d'Utilisation

L'École de Voile Océane (EVO), propriétaire du site [www.oceane-voile.com](http://www.oceane-voile.com) est une association loi 1901, numéro de SIRET : 452 870 496 00018. Elle est affiliée à la Fédération Française de Voile (FFV) et agréée Jeunesse et Sport. L'adresse électronique est [accueil@oceane-voile.com](mailto:accueil@oceane-voile.com) et le siège social se situe : FORT DE KERNEVEST – 56470 SAINT PHILIBERT.

## 1. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation du site [www.oceane-voile.com](http://www.oceane-voile.com) ont pour objet de définir les conditions et modalités selon lesquelles l'École de Voile Océane (EVO), prestataire de services, propose à la vente et vend, par le biais de son site, des prestations à des utilisateurs<sup>1</sup>. Elles constituent un contrat entre l'utilisateur et le prestataire de services : l'EVO.

En accédant à ce site et/ou procédant à des commandes, l'utilisateur déclare et reconnaît avoir lu, compris et accepter sans exception ni réserve, les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation du site préalablement à sa commande, dans le respect des droits des tiers, et en conformité avec la loi applicable.

## 2. ACHAT D'UNE PRESTATION

### 2.1 CONDITIONS REQUISES

Tout achat sur le site est réservé à des personnes physiques, majeurs et capables juridiquement de contracter, à l'exclusion de toutes ventes à des professionnels ou aux fins de revente à des tiers. Toute personne procédant à une commande sur le site garantit à l'EVO la véracité des informations fournies par ses soins et s'engage personnellement pour les personnes inscrites pour la même prestation.

### 2.2 RESTRICTIONS

Certaines activités ne sont accessibles que selon certaines conditions de santé, d'âge, de poids ou de compétence. Ces conditions sont indiquées pour chaque prestation sur le site [www.oceane-voile.com](http://www.oceane-voile.com). L'EVO se réserve le droit de refuser la prestation demandée ou de la décaler si les conditions requises ne sont pas remplies par le ou les bénéficiaire(s).

Du fait de la nature des activités, l'EVO peut demander au bénéficiaire de signer une décharge de responsabilité, de déposer un chèque de caution et/ou même exiger la production de tout certificat d'aptitude requis pour la pratique de certaines activités.

---

<sup>1</sup>*Utilisateur* : désigne toute(s) personne(s) physique(s) utilisant le site [www.oceane-voile.com](http://www.oceane-voile.com), en vue de consulter les prestations proposées par l'École de Voile Océane, d'effectuer des réservations en ligne et, le cas échéant, de payer les prestations souscrites. L'utilisateur peut ou non être le bénéficiaire de la prestation. S'il n'est pas bénéficiaire, il lui appartient de s'assurer de la capacité de chacun des bénéficiaires à participer à la prestation avant toute commande.

Dans toutes ces hypothèses, l'EVO ne saura être tenue d'indemniser l'utilisateur et/ou le(s) bénéficiaire(s) de participer à la prestation faute de remplir les conditions requises.

### 2.3 STAGE DE VOILE

Les stages de voile sont réservés à toute(s) personne(s) membre(s) du club âgée(s) d'au moins 6 ans révolus le premier jour du stage (excepté pour les enfants inscrits en activité « JARDIN DES MERS : 4 ans révolus le premier jour du stage), en bonne condition physique et sachant nager :

- Au moins 25 mètres en immersion avec ou sans brassière pour les moins de 16 ans : (test « ANTI-PANIQUE », "AISANCE AQUATIQUE" ou « BOLERO");
- Au moins 50 mètres plongés pour les plus de 16 ans.

### 2.4 DISPONIBILITES

L'EVO s'efforce de mettre à jour en temps réel les disponibilités de ses prestations. Toutefois, compte tenu de la simultanéité de connexions des différents utilisateurs, il est possible qu'une prestation apparaissant comme disponible à la date et l'heure choisie par l'utilisateur au moment de la consultation de la fiche descriptive ne le soit plus au moment de la validation de la commande par l'utilisateur.

Les places dans chaque stage sont attribuées selon l'ordre d'arrivée des inscriptions. En cas d'indisponibilité de la prestation ultérieurement à la validation de la commande, le contrat sera caduc et le montant réglé au moment de la commande sera remboursé à l'utilisateur, à l'exclusion de tout autre montant. Il peut également vous être proposé des dates ou horaires de stage se rapprochant au mieux de votre demande.

## 3. TARIFS

Les tarifs des stages de voile sont indiqués en euros TTC et correspondent à ceux en vigueur au jour de la commande. Ils sont définis par le document tarifaire de l'EVO affiché à l'accueil, sur les fiches d'inscription et sur le site internet. Les fiches descriptives des prestations figurant sur le site mentionnent ce qui est compris dans le prix.

L'adhésion au club est en supplément et son montant est défini chaque année par le Conseil d'Administration. La qualité de membre est définie par les statuts de l'EVO.

L'adhésion au club en 2019 est de :

- **10€** (dix euros) pour les moins de 16 ans
- **20€** (vingt euros) pour les plus de 16 ans.

Le montant de la licence enseignement FFV (ou Passeport Voile) est en supplément et s'élève à **12,50€** (douze euros et cinquante centimes) par personne en 2019.

La licence annuelle FFV, qui donne accès à la compétition, est de **28,50€** (vingt-huit euros et cinquante centimes) pour les moins de 18 ans et de **57€** (cinquante-sept euros) pour les adultes.

Sauf mention contraire, le prix ne comprend pas le transport jusqu'au lieu de la prestation, les frais d'hébergement et de séjour, les repas et boissons, les dépenses à régler sur place, ainsi que tout service ou prestation non expressément mentionné dans la fiche descriptive de la prestation.

#### 4. REDUCTIONS

Les valeurs des réductions sont disponibles sur le site de l'EVO.

Réduction sur le prix du stage (hors licence-enseignement et cotisation) à partir du troisième membre de la famille (lien de parenté direct : parents, enfants, frères et sœurs) inscrits simultanément à un stage de voile.

Réduction sur les prix du stage (hors licence-enseignement et cotisation) à partir de la troisième semaine de stage effectué par le même stagiaire.

Les réductions ne sont pas cumulables.

#### 5. ASSURANCE

Tous les participants aux stages de voile sont assurés par le contrat adossé à la licence-enseignement dénommée « Passeport Voile » délivrée par la Fédération Française de Voile (FFV). Cette assurance Responsabilité Civile prévoit une garantie-dommages aux conditions disponibles sur le site de la FFV ([www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)), jusqu'à hauteur de 30 000 000€ (trente millions d'euros).

Elle peut être complétée par la souscription d'une police complémentaire MAIF proposée par la FFV qui étend notamment la couverture de la garantie à l'assistance rapatriement, capital décès et capital d'invalidité selon des niveaux de couverture variables en fonction du montant de la prime. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr), rubrique Règlementation & Assurance.

#### 6. INSCRIPTION PAIEMENT & CONFIRMATION

##### 6.1 INSCRIPTION

Le processus d'inscription sur le site est le suivant :

- L'utilisateur sélectionne la ou les prestations de son choix, la date et l'horaire de réservation ;
- Il remplit les informations qui lui sont demandées et nécessaires à sa réservation (nom, prénom, date de naissance, adresse et nombre de bénéficiaires, etc.) ;
- Il choisit le moyen de paiement de sa commande ;
- Il valide ensuite sa commande : le contrat entre l'utilisateur et l'École de Voile Océane est alors valablement conclu.

Conformément à l'article 1367 du Code Civil, relatif à la signature nécessaire à la perfection d'un acte juridique, la signature électronique sous forme de « double-clic » consiste en l'usage d'un procédé fiable d'identification, d'authentification et de non-répudiation garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache.

## 6.2 PAIEMENT

Le paiement est exigible immédiatement à la commande. Le client peut effectuer le règlement par carte de paiement (Carte Bleue, Visa, Mastercard, Eurocard). Une fois le paiement lancé par le client, la transaction est immédiatement débitée après vérification des informations.

Conformément à l'article L. 132-2 du Code monétaire et financier, l'engagement de payer donné par carte est irrévocable. En communiquant ses informations bancaires lors de la vente, le client autorise l'EVO à débiter sa carte du montant relatif au prix indiqué sur le détail de sa réservation. Le client confirme qu'il est bien le titulaire légal de la carte à débiter et qu'il est légalement en droit d'en faire usage. En cas d'erreur, ou d'impossibilité de débiter la carte, la vente est immédiatement résolue de plein droit et la réservation annulée.

Le règlement des prestations s'effectue en ligne, grâce à un système de paiement sécurisé. L'EVO ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'un éventuel dysfonctionnement de ce système. Toute réservation en ligne devra faire l'objet d'un paiement intégral de la prestation pour être validé.

## 6.3 CONFIRMATION

Les informations contractuelles feront l'objet d'une confirmation automatique par voie d'e-mail, transmis lors de la réservation, auquel sera joint le détail de la facture (nom du bénéficiaire, date d'achat, désignation de la prestation, date et heure de réservation, numéro d'identification unique, etc.).

Le contrat est valable uniquement pour l'activité et la date sélectionnées sur le site lors de la commande.

L'EVO se réserve la possibilité de refuser la commande, par exemple pour toute demande anormale, réalisée de mauvaise foi ou pour tout autre motif légitime, ainsi que pour les commandes non finalisées par le paiement.

Les données enregistrées par l'EVO, constituent la preuve de la nature, du contenu et de la date de la commande. Celle-ci est archivée dans les conditions et les délais légaux ; le client peut accéder à cet archivage en contactant l'accueil.

## 7. DOCUMENTS A FOURNIR

Avant le premier jour du stage il faut impérativement déposer le(s) document(s) suivants à l'accueil de l'EVO :

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile ;
- Une fiche sanitaire pour les enfants de moins de 7 ans
- Le livret de Certification et de Progression Voile (délivré lors de votre tout premier stage de voile) ;
- Les mineurs doivent, pour toutes activités, présenter une autorisation parentale ou être accompagné d'une personne majeure et responsable ;
- Dans certains cas, l'École de Voile Océane pourra demander de signer une décharge de responsabilité.

## 8. RETRACTATION

Selon l'article L221-28 du code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de « prestations [...] de loisirs qui doivent être fournis à une date ou selon une périodicité déterminée ». En conséquence, la faculté de rétractation, pour échange ou remboursement, prévue par l'article L.121-20-4 du Code de la consommation, n'est pas applicable aux prestations datées réservées auprès de l'EVO.

## 9. ANNULATION

Aucun remboursement, ni avoir, ni report de stage ne pourront être faits en cas d'annulation du stage pour cause de force majeure et convenances personnelles. Un remboursement sera fait pour le stage ou les jours de stage non effectués, sur présentation d'un justificatif et dans les cas suivants : maladie ou accident corporel du stagiaire, décès au sein de la famille et convocation du stagiaire à un examen médical ou scolaire.

La suspension des cours par mauvais temps ne donne pas lieu à un remboursement ou à un report sur une autre session.

## 10. CHANGEMENT DE STAGE

Le changement de stage peut être organisé sous conditions que la demande intervienne avant les 7 jours précédant le début du stage et qu'un remplaçant ait été trouvé. Moins de 7 jours avant le début du stage **aucun changement** ne sera accepté.

## 11. RESPONSABILITES

### 11.1 RESPONSABILITES DES UTILISATEURS

L'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation et en avoir informé le(s) bénéficiaire(s), s'il n'est pas lui-même le bénéficiaire.

Chaque bénéficiaire doit se conformer aux consignes, conseils et recommandations du ou des moniteurs. A cet égard, l'EVO ne pourra être tenue pour responsable des accidents qui seraient dus à l'imprudence d'un ou plusieurs bénéficiaire(s) et l'EVO se réserve en outre le droit d'expulser à tout moment, un bénéficiaire dont le comportement serait considéré comme dangereux pour lui-même ou pour les autres participants. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera possible.

L'utilisateur est informé que certaines activités sont des sports à haut risques susceptibles de provoquer des lésions physiques ou cérébrales pouvant entraîner le décès du ou des bénéficiaire(s). L'utilisateur est invité à vérifier que ce type d'activités est compatible avec la condition physique du ou des bénéficiaire(s).

### 11.2 RESPONSABILITES DE L'ECOLE DE VOILE OCEANE

L'EVO décline toute responsabilité en cas de bris, perte ou vol de matériel personnel ou non sans limite de définition durant le stage (y compris dans les vestiaires).

### 11.3 OBLIGATIONS DE MOYENS

Pour l'ensemble des prestations fournies, les parties conviennent expressément que l'EVO n'est soumise qu'à une obligation générale de moyen. L'EVO s'engage à mettre tous les moyens en œuvre pour assurer, dans les meilleures conditions, la prestation commandée par l'utilisateur telle que décrite sur son site.

## 12. DONNEES PERSONELLES

Lors de son utilisation du site, l'utilisateur peut être amené à fournir différentes données personnelles. L'utilisateur déclare être informé de ce traitement automatisé d'informations, notamment la gestion des adresses e-mail.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, les membres bénéficient d'un droit individuel d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations qui les concernent. Pour exercer ce droit, les membres peuvent s'adresser à l'École de Voile Océane.

## 13. DROIT APPLICABLE ET CAS DE LITIGE

Le client peut présenter toute réclamation en contactant l'association par courrier postale à l'École de Voile Océane, Fort de Kernevest – 56470 SAINT PHILIBERT. Toutes les clauses figurant dans les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation, ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y sont visées, seront soumises au droit français.

Si aucun règlement amiable n'aboutit, en cas de litige, et selon l'article R631-3 du Code de la consommation « le consommateur peut saisir, soit l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile, soit la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ».

## 14. PHOTOS ET VIDEOS

Les photos produites et utilisées par l'École de Voile Océane à l'occasion du stage sont non contractuelles. Sauf avis contraire de votre part, les photos et/ou vidéos prise à l'occasion de votre stage de voile pourront être utilisés ultérieurement (site internet, etc.) uniquement à l'illustration de nos activités, sans qu'aucune rétribution ni compensation ne puisse être réclamée.